NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR5200627 - Marais salants de Guérande, traicts du Croisic et dunes de Pen-Bron

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 9
6. GESTION DU SITE 9

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR5200627

1.3 Appellation du site

Marais salants de Guérande, traicts du Croisic et dunes de Pen-Bron

1.4 Date de compilation

31/12/1995

1.5 Date d'actualisation

31/07/2008

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Pays-de-la-Loire	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/03/2002
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 22/12/2009
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 28/04/2015

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030644154

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : -4,81194°

Latitude : 47,30083°

2.2 Superficie totale

4376 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

29%

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
52	Pays-de-la-Loire

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
44	Loire-Atlantique	71 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
44010	BATZ-SUR-MER
44049	CROISIC
44069	GUERANDE
44135	POULIGUEN
44211	TURBALLE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
1110 *Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine*		218,79 *(5 %)*		M	A	C	B	B
1130 *Estuaires*		87,52 *(2 %)*		M	A	C	B	B
1140 *Replats boueux ou sableux exondés à marée basse*		568,86 *(13 %)*		M	A	C	B	B
1150 *Lagunes côtières*	X	437,58 *(10 %)*		M	A	C	B	B
1160 *Grandes criques et baies peu profondes*		62,99 *(1,44 %)*		G	C	C	B	B
1170 *Récifs*		112,2 *(2,56 %)*		G	A	C	B	B
1210 *Végétation annuelle des laissés de mer*		1 *(0,02 %)*		P	D			
1230 *Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques*		1 *(0,02 %)*		P	D			
1310 *Végétations pionnières à Salicornia et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses*		1 *(0,02 %)*		P	D			
1320 *Prés à Spartina (Spartinion maritimae)*		32 *(0,73 %)*		G	D			
1330 *Prés-salés atlantiques (Glauco-Puccinellietalia maritimae)*		146 *(3,34 %)*		P	D			
1410 *Prés-salés méditerranéens (Juncetalia maritimi)*		2 *(0,05 %)*		P	D			
1420		32,1		P	D			

Fourrés halophiles méditerranéens et thermo-atlantiques (Sarcocornietea fruticosi)		*(0,73 %)*						
2110 *Dunes mobiles embryonnaires*		0,5 *(0,01 %)*		P	D			
2120 *Dunes mobiles du cordon littoral à Ammophila arenaria (dunes blanches)*		6,1 *(0,14 %)*		P	D			
2130 *Dunes côtières fixées à végétation herbacée (dunes grises)*	X	88,7 *(2,03 %)*		M	D			
2150 *Dunes fixées décalcifiées atlantiques (Calluno-Ulicetea)*	X	0,6 *(0,01 %)*		M	D			
2180 *Dunes boisées des régions atlantique, continentale et boréale*		85 *(1,94 %)*		M	C	C	C	C
2190 *Dépressions humides intradunaires*		42 *(0,96 %)*		P	D			
3140 *Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.*		1 *(0,02 %)*		P	D			
4030 *Landes sèches européennes*		2 *(0,05 %)*		P	D			
6230 *Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)*	X	43,76 *(1 %)*		M	C	C	C	C
9120 *Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robori-petraeae ou Ilici-Fagenion)*		35 *(0,8 %)*		P	D			
9190 *Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à Quercus robur*		1,05 *(0,02 %)*		P	D			

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site	
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille	Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C

				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1083	*Lucanus cervus*	p	1	1	i	C	DD	D			
M	1355	*Lutra lutra*	p	1	1	i	P	DD	D			
P	1441	*Rumex rupestris*	p	1	1000	i	V	G	D			
I	4035	*Gortyna borelii lunata*	p			i	P	G	B	B	B	B

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
A		*Bufo calamita*			i	P	X		X		X	
A		*Rana dalmatina*			i	P	X		X		X	
B		*Streptopelia turtur*	9	99	cmales	P			X		X	
M		*Mustela erminea*			i	P			X		X	
P		*Artemisia maritima*			i	P						X
P		*Cochlearia anglica*			i	P						X
P		*Dianthus gallicus*			i	P						X
P		*Pancratium maritimum*			i	P						X

P		*Zostera noltii*			i	P						X
R		*Lacerta viridis*			i	P	X					X
R		*Podarcis muralis*			i	P	X		X		X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N01 : Mer, Bras de Mer	15 %
N02 : Rivières et Estuaires soumis à la marée, Vasières et bancs de sable, Lagunes (incluant les bassins de production de sel)	14 %
N03 : Marais salants, Prés salés, Steppes salées	35 %
N04 : Dunes, Plages de sables, Machair	5 %
N05 : Galets, Falaises maritimes, Ilots	5 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	1 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	10 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	15 %

Autres caractéristiques du site

Complexe littoral regroupant un ensemble de marais endigués dont la plupart sont encore exploités pour la production de sel avec, à l'avant, une baie maritime (les Traicts) en partie fermée par une flèche dunaire (dunes de Pen-Bron). Site de grand intérêt paysager. Les modes artisanaux de récolte du sel représentent une activité économique importante et un élément du patrimoine culturel local.

Vulnérabilité
: La régression de la saliculture a été stoppée par une démarche de qualité qui en a renforcé le poids économique ; les dispositifs agri-envrionnementaux successifs ont complété cet effort de la profession. Pression forte de l'urbanisation et des aménagements touristiques sur les bordures. L'intensification de l'agriculture sur une partie du bassin versant peut également être source de problèmes.La forte progression du Baccharis halimifolia, espèce végétale invasive est à prendre en compte.

4.2 Qualité et importance

Intéressante diversité de milieux et de groupements végétaux : slikke et schorre, marais salants avec compartiments de salinité différente, donc une bonne variété de groupements halophiles et sub-halophiles, dunes fixées et mobiles, dépressions arrière-dunaires.
Présence de l'habitat OSPAR : Bancs de Zostera

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I
H	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		I
H	I01	Espèces exotiques envahissantes		I

L	A02	Modification des pratiques culturales (y compris la culture perenne de produits forestiers non ligneux : oliviers, vergers, vignes)		I
L	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
L	G01	Sports de plein air et activités de loisirs et récréatives		I
M	D01	Routes, sentiers et voies ferrées		I
M	J02.12	Endigages, remblais, plages artificielles		I
M	K01.01	Erosion		I
M	L07	Tempête, cyclone		I

Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A03	Fauche de prairies		I
H	A11	Autres activités agricoles		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Propriété d'une association, groupement ou société	%
Collectivité territoriale	%
Domaine régional	%
Domaine public de l'état	%

4.5 Documentation

"Etude cartographique des habitats d'intérêt communautaires marins des sites Natura 2000 - CAP Atlantique, TBM, août 2006

Atlas cartographique des habitats d'intérêt communautaires marins des sites Natura 2000 - CAP Atlantique, TBM, août 2006"

Documents d'objectifs Natura 2000 des sites FR5200626, FR5200627, FR5210090, FR5212007 et FR5210049 - 2 tomes- Cap Atlantique - février 2007

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
11	Terrain acquis par le Conservatoire du Littoral	1 %
32	Site classé selon la loi de 1930	100 %
51	Réserve nationale de chasse et de faune sauvage	15 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
11	dunes de Pen-Bron	+	1%
32	site classé des marais salants de Guérande	=	100%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
Zone humide protégée par la convention de Ramsar	Marais salants de Guérande et du Més	*	80%

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CAP ATLANTIQUE

Adresse : 3 AVENUE DES NOELLES 44500 LA BAULE

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom :
Lien :
https://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/docob_zsc_maraisguerande_fr5200627_2007.pdf

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

Activité salicole sur le marais, plan de gestion ONF dune et forêt.

Les activités de défense exercées sont en particulier :
- aériennes : patrouilles opérationnelles et de surveillance aérienne
zone d'entraînement aérien très basse altitude, zone de largage chaînes SAR, bouées acoustiques et artifices, zone assaut en mer et assaut terre depuis la mer
- surface : zones d'entraînement commandos marine et du centre parachutiste d'entraînement aux opérations maritimes (CPEOM) et Roscanvel (29)
zone de transit, activités et mouillage de bâtiments militaires
zones de tir
zones communes avec le champ de tir marin de Gâvres (présence de postes d'observations de tirs -10 à 20 utilisations par an) et le champ de tir marin sud de Belle île
zone d'exercices amphibie, site de plageages (La Turballe : Plage des Brebis - Le Croisic/plage de la Turballe)
- Sous-marine : émissions sonar
zones d'entraînement commandos marine et du centre parachutiste d'entraînement aux opérations maritimes (CPEOM) et Roscanvel (29)
- Action de l'état en mer : opérations de déminage sur l'estran et poins de dépose et de destruction d'explosifs
- le site comporte des zones de tirs signalées dangereuses pour des motifs de défense LFD18 et D13.
Plus généralement, les espaces marins inclus dans le périmètre sont mobilisés pour assurer la protection du territoire national, y compris à un niveau stratégique. La pérennisation des activités de défense (missions précistées),d 'assistance et de sauvetage, de prévention et de lutte contre la pollution et de police en mer ne devront pas être remise en cause.